

Madame, Monsieur,  
Veuillez trouver ci-dessous les informations nécessaires à l'inscription pour la rentrée scolaire 2021.2022. Reprise des cours le Mercredi 8 Septembre 2021.

**Les nouvelles inscriptions se dérouleront uniquement :  
le jeudi 2 et Vendredi 3 septembre 2021 de 16h30 à 20h00.**  
à l'école de danse de "Chorège" 16 rue Méallet de Cours 15 000 AURILLAC  
avec le dossier COMPLET.

**Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.**  
**LE CERTIFICAT MEDICAL EST IMPERATIF POUR L'INSCRIPTION**

Documents à fournir :

- la **fiche de renseignements, les autorisations d'envoi de sms et d'utilisation d'image**
- (en fichier joint)
- le **règlement intérieur signé après lecture** (en fichier joint) → (pas pour les adultes)
- une **photo** d'identité (pas pour les adultes)
- un **certificat médical obligatoire** (imposé par la fédération Nationale de danse)
- un **chèque**, à l'ordre de Chorège, d'un montant de **27 euros** (gratuit pour la 2<sup>ème</sup> personne inscrite)
- Cette somme n'est pas un acompte; elle représente la participation annuelle
- (affiliation à la Fédération Nationale de Danse, licence sportive, frais de fonctionnement de l'association).
- 3 **chèques**, à l'ordre de Chorège, du **montant de la cotisation de chaque trimestre**
- selon la grille tarifaire ci-dessous.
- 1 chèque de 20€ pour le 1<sup>er</sup> costume du spectacle 2022 (encaissé en janvier 2022)  
**soit au total 5 chèques.**

Eveil-I1-I2 (1 ou 2 costumes maximum suivant les années)

Pour tous les autres groupes (2 ou 3 costumes Maximum suivant les années)

Le nombre de costumes par élève n'est pour le moment pas décidé pour le spectacle 2022.

Tout trimestre commencé est dû (1<sup>er</sup> trimestre : encaissement le 31 octobre 2021 ; 2<sup>ème</sup> trimestre : encaissement le 31 janvier 2022; 3<sup>ème</sup> trimestre : encaissement le 30 avril 2022). Le 3<sup>ème</sup> trimestre est demi-tarif pour la 3<sup>ème</sup> personne inscrite, et la 4<sup>ème</sup> personne inscrite (sur la cotisation la moins cher).  
Un mail d'information vous sera envoyé par période d'encaissement.

Tout règlement sera effectué par chèque bancaire ou postal à l'ordre de Chorège avec le nom et le groupe de l'élève au dos du chèque et adressé à Chorège.

\*PASS CANTAL (au nom de l'élève)

\*COUPON SPORT-PASS REGION(lycéen) (au nom de l'élève)

\*Carte A+ (au nom de l'élève).

Si vous possédez le PASS REGION, merci de joindre la photocopie de la carte en ajoutant la date de naissance de l'élève et déduire 30 € sur l'une des cotisations. Si votre enfant rentre seulement au lycée et que vous ne possédez pas encore le PASS REGION, Chorège vous fera un remboursement de 30 € au cours de l'année, sur présentation de la photocopie de la carte en ajoutant la date de naissance de l'élève.

Tarifs :

Eveil 1 et 2 (4 – 5 ans) : 70 € le trimestre (45 min / semaine)

**Initiation : (I1, I2 ; 6 – 7 ans) : 75 € le trimestre : 1 heure/semaine**

**Adulte : 75 € le trimestre (1 heure/semaine) 95€ le trimestre : 2 heures/semaine**

**Préparatoire (P1, P2) & Elémentaire (E1, E2, E3) : 95 € le trimestre (2 heures / semaine)**

**Moyen (M1, M2) & Avancé : 105 € le trimestre (3 heures / semaine)**